



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU (C.L.E.)

L'an deux mille vingt-trois, le 8 juin à 14 heures 30, l'Assemblée Générale de la Commission Locale de l'Eau de la Mauldre s'est réunie à la salle du Centre municipal des loisirs de Montfort-l'Amaury, en séance publique, sous la présidence de Monsieur le secrétaire général de la Préfecture des Yvelines.

### DEPARTEMENT DES YVELINES

DATE DE CONVOCATION : 22 mai 2023

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 40

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES : 30 (dont 8 mandats)

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES AVEC VOIX DELIBERATIVE : 28 (dont 8 mandats)

- AS 2023 - 01** Election du Président de la CLE
- AS 2023 - 02** Election des membres du bureau de la CLE et de ses deux vice-présidents
- Questions diverses et échanges

**1<sup>er</sup> collège : Collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux**

Union des Maires					
Titulaires		Présent		Absent	
M. Hervé PLANCHENAULT (Montfort l'Amaury)		Mandat donné à M. Jacques BERNARD		X	
M. Yves REVEL (Beynes)		X			
M. Bernard JACQUES (Vicq)		X			
M. Grégoire CORBY (Boissy-sans-Avoir)		Mandat donné à M. Yves REVEL		X	
M. Jacques ALEXIS (Bailly)		X			
M. François DARCHIS (Versailles)				X	
M. Bertrand CHATAIGNIER (Elancourt)				X	
M. Bernard MEYER (Plaisir)				X	
M. Gilles LECOLE (Aubergenville)		Mandat donné à Mme Nathalie CAHUZAC		X	
M. Guy MULLER (Epone)		Mandat donné à M. Jacques ALEXIS		X	
M. Adriano BALLARIN (Crespère)		X			
Mme Nathalie CAHUZAC (Mareil-sur-Mauldre)		X			
Représentants Conseil départemental des Yvelines					
Titulaires	Présent	Absent	Suppléants	Présent	Absent
M. Laurent RICHARD	X		M. Jean-François RAYNAL		X
Représentants du Conseil Régional					
Titulaires	Présent	Absent	Représentants	Présent	Absent
Mme Babette DE ROZIERES (Conseil Régional)		X	M. Vincent POIRET (Conseil Régional)		X
Représentants des établissements publics locaux désignés par le Préfet					
M. Marc TOURELLE (HYDREAULYS)	X		M. Jérôme COTIGNY (HYDREAULYS)	X	

Titulaires	Présent	Absent	Représentants	Présent	Absent
Mme Patricia CHARTON (SIRYAE)	X		Mme Nathalie CAHUZAC (SIRYAE)	X	
M. Richard DELPIERRE (AQUAVESC)		X	Mme Catherine BASTONI (AQUAVESC)		X
M. Eric MARTIN (SIA Vallée de la Mauldre)	X		M. Hervé CAMARD (SIA Vallée de la Mauldre)		X
Titulaires	Présent		Absent		
M. Jacques FOURNIER (SM Aménagement PNR Haute Vallée de Chevreuse)	Mandat donné à M. Adriano BALLARIN		X		
Mme Catherine LANEN (COBAHMA)	Mandat donné à M. Eric MARTIN		X		
Mme Martine BRASSEUR (SIAEP Région Feucherolles)			X		
M. Jean-Bernard HETZEL (SIAEP Maule-Bazemont-Herbeville)			X		
M. Francis LE GOFF (SIA Neauphle-le-Château)			X		
M. Jérôme COTIGNY (SIA Thiverval-Grignon-Chavenay-Feucherolles)			X		

**2<sup>ème</sup> collège : Collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnels et des associations concernées**

Titulaires	Présent	Absent	Suppléants	Présent	Absent
M. Georges GUILLEMOT (Association de défense et ses environs de la Vallée du Lieutel)	X		M. Alain BRETEL (Association de défense et ses environs de la Vallée du Lieutel)		X
Titulaires	Présent	Absent	Suppléants	Présent	Absent
M. Jean-Jacques DEWOST (CCI Versailles Val d'Oise Yvelines)		X	M. Jacques SAGEAU (CCI Versailles Val d'Oise Yvelines)		X
M. Rémy GOUSSON (Fédération des syndicats d'exploitants agricoles d'IDF)		X	Mme Anne BERGIS (Fédération des syndicats d'exploitants agricoles d'IDF)		X
M. Jack JEANNOT (Fédération des Yvelines pour la pêche et la protection du milieu aquatique)		X	M. Jean-Bernard LOUILLET (Fédération des Yvelines pour la pêche et la protection du milieu aquatique)		X

Mme Laetitia CHEGARD (SUEZ Eau France)	X		M. Nicolas DEFAY (SUEZ Eau France)		X
M. Christian HUBERT (Association des riverains de France)	X		M. Olivier GOUSSEAU (Association des riverains de France)	X	
M. Patrick MENON (Association Yvelines environnement)		X	M. Michel CHARTIER (Association Yvelines environnement)	X	
<b>Titulaires</b>	<b>Présent</b>		<b>Absent</b>		
M. Alexandre RUECHE (Chambre interdépartementale d'Agriculture d'IDF)	X				
M. Rodolphe JACOTTIN (Association Consommation Logement Cadre de vie)			X		
M. Albert MALFAIT (Association des riverains de la Mauldre)	X				

### 3<sup>ème</sup> Collège : Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics

Titulaires	Présent	Absent	Représentants	Présent	Absent
M. le Préfet (Préfecture des Yvelines)		X	M. Victor DEVOUGE Secrétaire général de la Préfecture des Yvelines	X	
M. le Préfet (Préfecture du Bassin Seine Normandie)	Mandat donné à M. le Directeur départemental des territoires des Yvelines	X	(Préfecture du Bassin Seine Normandie)		X
M. le Directeur (Agence de l'Eau Seine Normandie)	X		M. Didier LECARRE (Agence de l'Eau Seine Normandie)	X	
M. le Directeur Régional (Office français pour le Biodiversité)		X	Office français pour le Biodiversité)		X
M. le Directeur départemental (Direction Départemental des Territoires des Yvelines)	X		(Direction Départemental des Territoires des Yvelines)		X
M. le Directeur régional et interdépartemental de l'Environnement de l'aménagement et des transports d'Ile-de-France	Mandat donné à Monsieur le Directeur de l'AESN	X	(DRIEAT IDF)		X

<u>Auditeurs non votants</u>	<u>Assistaient également à la séance</u>
M. Max MANNE	Mme Daniela CALVAR, Directrice technique COBAHMA
Mme Lydia PROUVE (AESN)	Mme Lucile LETERTRE, ingénieur SAGE et chargée de mission GEMAPI pour le COBAHMA
M. Laurent BARRAUD Directeur de la réglementation et des collectivités territoriales - Préfecture des Yvelines	M. Marc SOULEZ, Animateur SAGE et chargé de mission GEMAPI pour le COBAHMA
Mme Karine PODENCE cheffe du bureau de l'environnement et des enquêtes publiques - Préfecture des Yvelines	Mme Frédérique KISSMANN LLORET, Gestionnaire administrative pour le COBAHMA

**Commission Locale de l'Eau**

**C.L.E.**

**Assemblée Générale du 8 juin 2023 à 14 heures 30**

---

**ELECTION DU PRESIDENT DE LA C.L.E.**

*(Point 1. de l'ordre du jour)*

**DELIBERATION**

**L'ASSEMBLEE GENERALE,**

**Vu** la loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques modifiée par la loi sur le grenelle 2 adoptée le 12 juillet 2010, et notamment son chapitre II du titre IV relatif à l'aménagement et à la gestion des eaux,

**Vu** le décret n° 92-1042 du 24 septembre 1992 portant application de l'article 5 de la loi n° 92-3 du 03 janvier 1992 sur l'eau, et relatif aux Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE),

**Vu** le décret n°2007-1213 du 10 août 2007 relatif aux Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux et modifiant le code de l'environnement,

**Vu** la circulaire du 21 avril 2008 relative aux Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux,

**Vu** la circulaire du 4 mai 2011 relative à la mise en œuvre des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux,

**Vu** l'arrêté préfectoral du 23 septembre 1994 instituant la Commission Locale de l'Eau (C.L.E.) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Mauldre,

**Vu** l'arrêté préfectoral du 4 décembre 2012 modifiant l'arrêté préfectoral du 19 août 1994 portant délimitation du périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Mauldre,

**Vu** l'arrêté préfectoral du 10 août 2015 approuvant le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Mauldre révisé,

**Vu** la délibération de la CLE de la Mauldre du 2 mars 2017 modifiant les règles de fonctionnement de la Commission Locale de l'Eau,

**Vu** la délibération du Conseil départemental du 16 octobre 2020 désignant ses représentants à la Commission Locale de l'Eau de la Mauldre,

**Vu** l'arrêté préfectoral du 02 mai 2022 portant renouvellement de la composition de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de gestion des eaux de la Mauldre,

**Vu** le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) 2022-2027 du bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands,

**Sous la présidence** de Monsieur Victor DEVOUGE, secrétaire général de la préfecture des Yvelines,

**Considérant** la candidature au poste de Présidente de la CLE de Madame Nathalie CAHUZAC

**APRES EN AVOIR DELIBERE**

**PROCEDE** à l'élection du Président de la CLE par le premier collège, constitué des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux :

- abstentions : 0
- votes pour : 28
- résultat : Mme Nathalie CAHUZAC obtient à l'unanimité des suffrages exprimés dès le premier tour du scrutin.

**PROCLAME** Madame Nathalie CAHUZAC Présidente de la CLE.

**Délibération approuvée.**

**Fait et délibéré à Montfort l'Amaury, le 08/06/2023**  
**Pour extrait conforme.**

**Le Président de séance,**  
**Monsieur Victor DEVOUGE**

Pour le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire général



Victor DEVOUGE